



# DES RÉFÉRENT-ES HARCÈLEMENT ET DISCRIMINATION

---

le 23 octobre 2018

**L'École normale supérieure de Rennes vient de nommer 7 élèves référent-es harcèlement et discrimination. Ces élèves ont reçu une formation sur ces sujets et peuvent être saisi-es par les autres élèves de l'École pour tout fait de bizutage, discrimination, harcèlement ou violence dont elles/ils auraient été victimes ou témoins.**

Depuis juillet 2018, la nouvelle version du règlement intérieur de l'ENS Rennes prévoit la mise en place d'élèves référent-es harcèlement et discrimination. Sept élèves volontaires ont reçu une formation le 13 octobre, en présence d'Olivier Andrieu, délégué du défenseur des droits. La Commission vie étudiante ayant approuvé leur candidature à cette fonction, leur nomination a été confirmée officiellement par la vice-présidente chargée de la diversité et de la responsabilité sociétale.

Leur mandat court jusqu'à la nomination de nouveaux ou nouvelles référent-es, et est renouvelable.

La mission de ces référent-es est double :

orienter les élèves vers les personnes compétentes en interne (vice-président-e chargé-e de la responsabilité sociétale, chargé de mission qualité de vie...) ou en externe (associations spécialisées, service médical, délégué-es du défenseur des droits, ...)  
participer à la définition et à la mise en œuvre des actions de prévention des discriminations, du harcèlement et des violences.

## Liste des référent-es discrimination et harcèlement

Mélina Burdet (DEM)  
Rémi Cornillet (Math)  
Pierre Le Scornet (Math)  
Cyriaque Naut (DEM)  
Odile Radet (Info)  
Béatrice Thomas (Mécatro)  
Nicolas Vincent (Mécatro)

---

## THÉMATIQUE(S)

Diversité / responsabilité sociétale, Vie étudiante

---

Mise à jour le 16 novembre 2018

